

## Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques au CTL du 15 Septembre 2022

Alors que l'inflation s'installe en France liée en grande partie au coût de l'énergie du fait de la guerre en Ukraine et des tensions géopolitiques, les profits n'ont jamais été aussi importants pour les entreprises du CAC 40.

Les prix augmentent, les marges des entreprises explosent, mais les salaires et les investissements ne suivent pas.

L'inflation est révélatrice du conflit entre le capital et le travail.

Elle est manifeste sur bon nombre de produits mais elle n'a pas le même impact en fonction des revenus, ses conséquences sont plus fortes pour les petits budgets que pour les hauts revenus.

Sans surprise, le gouvernement a annoncé la poursuite des réformes libérales et notamment celle des retraites.

Il a promis des mesures en faveur du pouvoir d'achat qui ne compensent même pas l'inflation et ne rattrapent pas des années de politique d'austérité.

Pis encore ce que le gouvernement concède d'un côté pour le pouvoir d'achat sera repris de l'autre pour ne pas plomber le budget de l'état.

Les politiques menées conjuguées à l'inflation dégradent les conditions de vie des salariés, des plus précaires.

Pour les fonctionnaires l'augmentation de 3,5 % de la valeur du point d'indice ne couvre ni les dix années de gel du point, ni la hausse de l'inflation, ni le tassement des grilles indiciaires.

A ce jour, les 7 premiers échelons des agents C et les 3 premiers des B sont identiques au SMIC.

Les négociations engagées à la DGFIP sur le régime indemnitaire n'ont abouti à aucune mesure générale, elles ont acté 2 mesures ciblées qui à notre sens relèvent du saupoudrage, de l'action sociale en guise d'indemnitaire.

La volonté de réintroduire une modulation et la création d'une prime de fidélisation limitée à quelques agents est source de nouvelles inégalités.

Nous aurons l'occasion au cours de ce CTL de revenir sur cette prime d'attractivité.

Il y a pour notre organisation syndicale une urgence en matière de pouvoir d'achat.

Nous revendiquons de vraies mesures pour tous les agents.

Nous revendiquons un complément de traitement indiciaire (CTI) déjà octroyé dans le secteur de la Santé dans la perspective d'intégration dans le salaire pour toute la Fonction Publique et ce sans effet négatif sur la revalorisation indiciaire.

S'agissant de la mise en place de l'égalité salariale Femmes Hommes, au-delà des réunions, de la communication, d'une page dédiée dans Ulysse, nous attendons du concret.

Rappelons à ce sujet que la concrétisation de l'égalité salariale permettrait d'injecter au plan national 61,9 Milliards d'euros dans l'économie.

Pour toutes ces raisons, la Cgt Finances Publiques appelle l'ensemble des agents de la DDFIP à un mouvement unitaire et interprofessionnel le 29 Septembre 2022.

Un dernier mot sur le contexte de cette rentrée dans les services.

La poursuite du NRP à marche forcée que nous ne cesserons pas de dénoncer couplée à la situation des effectifs projetée au 31 /12/2022 par la DG indique des vacances d'emplois sur le département et sur l'ensemble du territoire.

C'est le fruit d'une absence d'anticipation et de gestion des emplois, des effectifs et des compétences.

Si la DG cherche des idées pour améliorer les conditions de travail des agents il faudrait prendre pour boussole le service au public plutôt que la recherche obsessionnelle d'économies.

Il faut des emplois dans les services, pour un service public fort et de réelle proximité.